



CODIR GESMA 28/11/23

CR



Présents : F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, JL Maroyer, C Bolliger, F. Damato, M, Delage, K,Aouar, E. Guillard, P Decroix (en visio)

Excusé : M. Robion

Invité :

Lien visio : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/25711/creator/7575/hash/1d0a324745ab47f10d94527ecd913dac44601456>

Approbation du précédent codir

CR codir du 05/10/23 approuvé

Accueil des nouveaux membres/désignation des fonctions/calendrier prévisionnel codir

Il faudrait déléguer les tâches, que chaque responsable d'action ou de commission gère ses mails et son budget.

Peut-être faire une fiche de poste.

Secrétaire(s) adjoints(s) : Estelle secrétaire adjointe

Trésorier(s) adjoint(s) : Pauline Decroix

Président adjoint : Michel Delage

Responsable communication : Rémi...oui mais sera-t-il là encore l'an passé. On peut voir avec Salmi. Beaucoup de clubs sont passés sur VPDive. C'est un pack avec gestion de club, permet d'établir des listings sur des groupes. Accès au site. 0.50€ /adhérent. Il faudrait former des gens pour accéder au système.

Il y a un malaise avec l'apnée. Comment le gérer.

Il faudrait voir avec Marc comment gérer l'organisation

Point sur les adhésions :

- 160 adhérents (115 ttes activités, 9 passagers,4 adhésions seules)

5 moins de 12 ans , 5 de 12 à 15 ans, 6 membres d'honneur .

- 12 pure apnée, 19 Nap, 7 bio, 26 apnée secondaire, 37 nap secondaire, 26 formation N1, 10 E1, 7 formation N2, 1 TSI, 3MF1,

Les Tiv doivent être recyclé sinon annulation.

Sont Périmés, : Alain Archambaud, Philippe Fardel, Pascal Giraud et Jean Marie Noel.

D'autres doivent absolument être recyclés cette année

Plus d'inscriptions possibles , N1 complet, N2 déjà commencé, apnée complet, nap complet.

Modification Annexe2 du règlement intérieur : Fonctionnement et gestion des commissions

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Chaque commission : est animée par un « responsable de commission » nommé par le comité directeur du Gesma en début de saison.

Informations lors des baptêmes

Voir le verso du CACI et faire un document similaire à signer par les baptisés après avoir validé sa compréhension

Bilan début de saison

Créneau jeunes : 3 (Lilou, Sabine et Louna) dans 1 ligne de 25m le mercredi de 17 à 18h, 50m, couloir 1(24m) variable d'ajustement La règle, 1 semaine l'apnée l'autre la nap. La nap céderait sa ligne pour des formations techniques tte activité.

Apnée 2 lignes de 25 au début puis 1 ligne de 50 et 1 de 25 en alternance (le lundi) PSP : 1^{er} mercredi du mois , elle pourrait prendre la salle cardio cette soirée là. Oublier le tunnel qui prend beaucoup de temps à installer et préférer le Trial ou le Torpédo .

N1 : 2 sorties (pour séparer le groupe) validation à Hendaye. Les cadres E1 qui entrent dans la formation N1 pour la sortie en Juin 2024 ,Le Gesma payerait les plongées et les stagiaires l'hébergement. Angélique est la responsable et ce sera elle qui choisira.

Les stagiaires MF1 seraient de préférence sur les sorties N2.

AG ordinaire : Bilan

60 personnes, bonne écoute, RSA. Proposition membre d'honneur : Olivier Louarme

Anniversaire 60 ans : Bilan

Décidé différents tarifs et devraient être appliqués :

Des personnes non adhérents n'ont payé que 30€. Soit on rembourse Sandra Soit on réclame 40€ à Henri. On doit rembourser Sandra.

Nomination membre d'honneur

Olivier Louarme

Date Tiv 2024

Samedi 27 janvier en journée

Pour les ré épreuves des blocs Cyrille Roux emmènerait les blocs à Nantes. Le CSAR se débrouillerait de ses blocs.

Date galette

Samedi 27 janvier le soir à 19h30 salle du Gond Pontouvre (amicale laïque) la même que pour l'AG .

Faire un doodle et réserver la salle (Estelle).

Repas CSNA

Les repas des responsables de commission ont été payés par le GESMA.

Pour l'an prochain il faudrait demander au CODEP et au CSNA de payer pour ses responsables.

Créneaux vacances

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Lundi soir 19h15 21h15 3lignes d'eau
Vendredi 20h15 22h15 3lignes d'eau
Le lundi sera jours fériés Nautilus propose le mardi ou le jeudi.
Vu le peu d'adhérents intéressés nous nous contenterons du vendredi.

Ronde des lamentins

Demande de Sébastien Allegre : Il aimerait que la ronde des lamentins soit inscrite au calendrier
Nadine Ansard , handicapée participerait et aurait un stand
[Validation Newsletter 5](#)

Divers

Commission Photo Vidéo: 20janvier et 3 février avec Fanny Floirat 2 journées de théorie pour
preparer des sorties techniques, dates à suivre
Sub2O de Limoges pourrait venir presenter son matériel.

Des dons de matériel vint se faire les jours à venir;
Il faut des masques , du petit matériel divers , liste à faire par Jean-Luc

Prochain CODIR : Jeudi 18/01/24 à 19h
Après CODIR : Kader

Fin de réunion : 22h15 h
La secrétaire de séance :

le président :
François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen